



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Direction des Finances publiques de Nouvelle-Calédonie

Données 2022

Éditorial

Madame, Monsieur,

Le présent rapport rend compte de l'activité de la Direction des Finances publiques (DFiP) de Nouvelle-Calédonie.

L'exercice 2022 s'est déroulé dans un contexte de sortie de crise sanitaire, avec la fin des versements des aides exceptionnelles aux entreprises, un rebond économique sur le territoire, et l'octroi d'un nouveau prêt garanti par l'État à la collectivité de Nouvelle-Calédonie afin de retrouver des marges de manœuvre. Les transferts de l'État en faveur de la Nouvelle-Calédonie se sont établis à plus de 1,5 Mds € (environ 185 Mds FCFP) en 2022, correspondant à près de 20 % du PIB du territoire.



Du point de vue de la DFiP de Nouvelle-Calédonie, l'année 2022 a aussi permis d'initier de vastes chantiers de transformation, rassemblés et formalisés au sein d'une feuille de route pluriannuelle intitulée « *DFiP NC 2025* ».

Celle-ci se veut opérationnelle et évolutive : elle reprend les grandes évolutions engagées au niveau national par la DGFiP tout en les déclinant et en les adaptant à nos enjeux propres et nos spécificités locales. Cette feuille de route sera évidemment enrichie avec l'arrivée du nouveau Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 de la DGFiP.

La DFiP de Nouvelle-Calédonie s'est fixée quatre chantiers prioritaires :

- Les actions portent tout d'abord sur le renforcement des partenariats et de la qualité de service à destination des autres administrations de l'État, des collectivités locales mais aussi des usagers. Une attention particulière a été apportée en 2022 sur la situation financière des collectivités, notamment à la Collectivité de Nouvelle-Calédonie, pour sécuriser l'exécution budgétaire et comptable avec l'ensemble des parties prenantes. Des travaux préparatoires ont été menés fin 2022 pour permettre la création, à compter du 1^{er} janvier 2023, du tout premier conseiller aux collectivités locales du territoire sur le périmètre de La Foa. Cette nouvelle offre de conseil, plébiscitée par les élus locaux, sera progressivement étendue à l'ensemble du territoire. Des modèles de conventions partenariales avec les collectivités locales ont également été définis, anticipant les nombreuses signatures qui sont intervenues depuis ou vont intervenir en 2023.
- Il s'agit ensuite de mettre en œuvre la dématérialisation et la modernisation des procédures en matière de tenue des budgets des collectivités locales, des chaînes de recettes et de dépenses ou encore du traitement de la paie. L'année 2022 a connu une forte montée en puissance de la dématérialisation, avec des résultats d'ores et déjà visibles : le niveau des opérations dématérialisées est en effet passé de 10 % à fin 2021 à plus de 30 % à mi-2023.

- Les activités seront en parallèle davantage sécurisées avec le développement de la maîtrise des risques et de la qualité comptable, le renforcement des contrôles sur la défiscalisation, et la rénovation du système d'information de la DFIP. Plusieurs comités de modernisation réunissant les ordonnateurs des collectivités locales et des établissements publics locaux ont été organisés, et ont permis notamment de mieux valoriser la maîtrise des risques et la qualité comptable dans le secteur public local, et de présenter les outils dédiés. S'agissant des systèmes d'information, un audit a permis de dresser l'état des lieux de nos applicatifs et de leurs besoins d'évolution. Nos services ont aussi activement participé aux groupes de travail menés pour la création d'un progiciel de gestion du secteur public local pour les Collectivités d'Outre-Mer (« *SIICLOM* »), le passage à la norme SEPA pour le Pacifique, ou encore l'évolution des moyens de paiement.
- Enfin, l'organisation de notre administration et nos ressources humaines doivent être adaptées aux défis futurs. Une organisation orientée en mode projet a ainsi été initiée en cours d'année dernière afin de faire fonctionner nos équipes de manière collaborative et transverse. L'accent a été porté sur le développement des compétences, avec le renforcement de la formation continue et le renforcement du tutorat à destination de nos agents, et des campagnes visant à accroître l'attractivité de notre administration auprès de potentiels candidats. La diversification des modes de travail, par l'intermédiaire du télétravail, et l'amélioration des conditions de vie au travail, avec l'engagement d'une démarche de type RSO (responsabilité sociétale des organisations), ont connu un développement important qui sera poursuivi, notamment dans le cadre des grandes orientations nationales avec le plan de transition écologique.

Je tiens ici à saluer l'implication tout à fait remarquable dont font preuve les équipes de la DFIP de Nouvelle-Calédonie pour la mise en œuvre et le suivi de ces différents chantiers. Si l'année 2022 a essentiellement consisté à poser de premiers jalons de la feuille de route, l'année 2023 permettra d'ores et déjà d'en observer les résultats tangibles et d'en tirer de premiers bénéfices pour le fonctionnement et la qualité de service auprès de nos partenaires et des usagers.

Ainsi, dans le cadre de ses activités courantes, la DFIP de Nouvelle-Calédonie a assuré un haut niveau de service, que ce soit dans la tenue des délais de paiement de la sphère Etat et des collectivités locales, le recouvrement de l'impôt sur le revenu et des amendes, ou encore les contrôles budgétaires et comptables. Pour cela, je suis de nouveau extrêmement reconnaissant envers l'ensemble des équipes.

Au total, dans un contexte marqué par les réflexions autour de l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, la DFIP s'est évertuée à apporter toute son expertise et son soutien technique à ses différents partenaires. Je remercie vivement à cet égard tous les partenaires étatiques, institutionnels, publics et privés pour nos riches échanges et les travaux menés conjointement au cours de cette période, qui contribueront à favoriser les conditions d'une plus grande soutenabilité financière dans la durée et l'élaboration d'une trajectoire partagée.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, une excellente lecture du rapport d'activité.

Le Directeur des Finances publiques
David LITVAN

Sommaire

Éditorial.....	3
Implantations.....	7
Organigramme de la DFiP.....	8
Organigramme du réseau.....	9
Temps forts de l'année.....	10
Activités de la DFiP et de son réseau.....	13
Exercer la fonction comptable et financière de l'État.....	13
La comptabilité de l'État.....	13
Les dépenses de l'État.....	13
Les payes de l'État.....	13
Les pensions de l'État.....	13
La répartition des transferts de l'État.....	14
Le contrôle budgétaire.....	14
La dématérialisation.....	14
Faire évoluer la gestion financière du secteur public local.....	14
La comptabilité des collectivités locales.....	14
La qualité des comptes.....	15
La maîtrise des risques.....	15
La situation financière des collectivités.....	15
La dématérialisation.....	15
Le partenariat.....	15
Le conseil aux collectivités locales.....	16
Accroître l'efficacité de l'action en recouvrement.....	16
Les amendes.....	16
Les recettes non fiscales.....	16
Assurer des activités bancaires et de dépôts de fonds de qualité.....	16
La collecte et la gestion des fonds.....	16
L'activité bancaire Caisse des Dépôts et Consignations.....	17
Le Pôle de Gestion des Consignations.....	17
Gérer et valoriser le parc immobilier de l'État.....	17
La gestion du parc immobilier de l'État.....	17
Les évaluations domaniales.....	17
Ressources, pilotage et maîtrise d'activité.....	19
Adapter notre organisation et nos ressources humaines.....	19
La formation professionnelle et les concours.....	19

L'accompagnement des cadres.....	19
Le déploiement du télétravail.....	19
Conditions de vie au travail.....	19
L'éco-responsabilité.....	20
Les travaux immobiliers.....	20
Sécuriser nos activités et nos procédures.....	20
Le contrôle interne.....	20
L'audit.....	20
Les dispositifs de soutien dans le cadre de la crise sanitaire.....	20
Le suivi et le contrôle des aides fiscales à l'investissement outre-mer.....	20
Moderniser nos systèmes d'information.....	21
Les projets de développement en cours.....	21
L'état des systèmes d'information.....	21
Données chiffrées.....	22
La sphère « <i>État</i> ».....	22
La sphère « <i>collectivités locales</i> ».....	22
Le domaine.....	23
Les services financiers.....	24
Ressources humaines et budget-immobilier-logistique.....	24
La maîtrise des risques et l'action économique.....	25

Implantations



NOUMÉA

- Direction des Finances publiques de la Nouvelle-Calédonie
- Paierie de la Nouvelle-Calédonie
- Trésorerie de la Province Sud
- Trésorerie de la Province des Îles Loyauté
- Trésorerie des Centres Hospitaliers de Nouméa
- Trésorerie des Établissements publics de la Nouvelle-Calédonie

La Foa (à 120 km et 1h30 de route de la Direction)

- Conseil aux collectivités locales de la Foa

Koné (à 280 km et 3h30 de route de la Direction)

- Centre des Finances publiques de la Province Nord

Poindimié (à 390 km et 5h00 de route de la Direction)

- Trésorerie de Poindimié

Organigramme du réseau

Paierie de la Nouvelle-Calédonie Responsable : Houda Bahloul Adjoints : Virginie Darmon et Julien Tantot	Trésorerie de la Province Sud Responsable : Bernard Herbecq Adjoints : Abderrahmane Setta et Stéphane Dos Anjos Neto	Trésorerie de la Province des Îles Responsable : Philippe Coupeaux Adjoint : Zéarame Balamourougane
---	---	--

Trésorerie des Centres Hospitaliers de Nouméa Responsable : Francine Perez Adjoint : Sylvie De Deckker	Trésorerie des Établissements publics de la Nouvelle-Calédonie Responsable : Julie Rolland Adjoint : Michel Vautor	Centre des Finances publiques de la Province Nord Responsable : Fabienne Vachon Adjointe : Josiane Tassani
---	---	---

Trésorerie de Poindimié Responsable : Didier Biet
--

Conseil aux collectivités locales de La Foa Responsable : Annabelle Aguilera

Temps forts de l'année

Janvier

Prise de fonction et visite des services du nouveau Directeur, M. David Litvan.



Mars



Réunion des formateurs et collège de la formation.

Réunion du Comité de suivi bancaire de l'activité économique au Haut-Commissariat de la République.



Mai



Séminaire annuel de la DFIP au Centre culturel Tjibaou.

Juillet



Mission d'urbanisation de la DTNum pour la mise en place de moyens de paiement SEPA dans le Pacifique Sud et la rénovation du cœur comptable du secteur local.

Août

Acquisition d'un premier véhicule électrique dans le cadre de l'initiative ECOFiP.



Club comptable des Établissements publics de Nouvelle-Calédonie : lancement des comités de modernisation sur le territoire.

Septembre

Journée d'accueil des nouveaux arrivants à la DFiP



Rencontre entre le Ministre des Outre-mer en déplacement sur le territoire et le Directeur des Finances publiques

Mission de l'Inspection générale des Finances en Nouvelle-Calédonie, représentée par Mme Frédérique Bredin.



Octobre

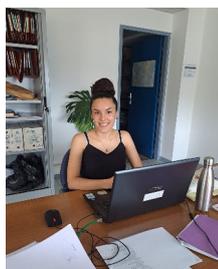
Organisation du concours commun de recrutement des agents Douanes/DGFiP à l'Université de Nouvelle-Calédonie.



Recrutement de 4 volontaires du service civique pour les missions de pré-accueil et d'accompagnement du public.

Novembre

Découverte de la Trésorerie de la Province Sud par une personne en situation de handicap dans le cadre du « DuoDay »



Accueil d'une stagiaire de l'Université de Nouvelle-Calédonie à la Direction

Décembre

Transfert des missions du Service des Pensions de Nouvelle-Calédonie au Centre de Gestion des Retraites de Rennes-Fougères



Transformation de la Trésorerie de La Foa en Conseiller aux Collectivités locales



Activités de la DFiP et de son réseau

Exercer la fonction comptable et financière de l'État

La comptabilité de l'État

Le service comptabilité assure la tenue des comptes de l'État. Il centralise et contrôle quotidiennement les opérations comptables des huit trésoreries du territoire ainsi que les opérations émanant des autres services de la DFiP. Il supervise la confection des comptes de gestion du DFiP pour les deux domaines d'activité civil et militaire.

En 2022, le service a centralisé et transmis plus d'un million de virements bancaires vers l'IEOM et la Banque de France.

Lors du dernier trimestre, il s'est investi dans l'accompagnement des postes comptables au déploiement d'un nouvel outil de tenue de la comptabilité générale (D2C) au 1^{er} janvier 2023, en pilotant la phase de préfiguration avec les trésoreries puis en animant des formations *ad hoc*.

Les dépenses de l'État

Les transferts totaux de l'État vers le territoire s'élèvent à plus de 1,5 Mds € en 2022.

Le service dépenses de l'État de la DFiP traite les demandes de paiement émanant des quatre centres de services partagés (Plateforme interministérielle, Justice, Vice-rectorat, Défense).

Au titre de l'année 2022, plus de 55 000 demandes de paiement ont été dénombrées pour un montant de 374 M€ (hors payes, pensions, et charges sociales).

Les dépenses d'intervention représentent 67 % des enjeux financiers, suivies des dépenses de fonctionnement avec 23 %, et des dépenses d'investissement avec 10 %.

Le délai global de paiement s'établit à 20,68 jours. Le taux des demandes de paiement payées en moins de 30 jours s'établit à 85 %.

Les payes de l'État

Le service de la paye procède au contrôle et au paiement des payes des agents des différents services de l'État en Nouvelle-Calédonie, en lien avec 11 bureaux de solde des services ordonnateurs.

En 2022, il a traité mensuellement 7 200 payes, ce qui représente un enjeu financier annuel de 592,6 M€ (dont 434,3 M€ de rémunérations et 158,3 M€ de charges).

Les pensions de l'État

Le centre de gestion des retraites de Nouméa verse les pensions des pensionnés de l'État résident en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

En 2022, il a été procédé au versement mensuel de 6 400 pensions bénéficiant à 5 300 pensionnés de l'État. Parmi eux, 75 % bénéficient de l'indemnité temporaire de retraite. L'enjeu financier annuel relatif à l'activité s'est élevé à 158,5 M€.

Le service des retraites de l'État faisant évo-

-luer l'organisation de son réseau avec pour objectif de conforter la qualité du service public rendu, l'année a été dédiée à la préparation du transfert d'activité vers le centre de gestion des retraites de Rennes-Fougères au 1^{er} janvier 2023.

La réorganisation s'est accompagnée d'une campagne de communication à destination des pensionnés et des organismes partenaires, avec l'envoi d'une lettre d'information à l'attention de chaque pensionné, et l'organisation de réunions d'information auprès d'associations de pensionnés ou de gestion de tutelle, auprès de l'ONAC et auprès d'établissements, collectivités ou services à vocation sociale situés sur le territoire. La DFIP maintient également un service de « *front office* » pour les pensionnés en situation de fracture numérique, en assurant un accueil physique dans deux trésoreries et une permanence téléphonique à la DFIP pour un an minimum.

La répartition des transferts de l'État

Éducation nationale	415 M €
Intérieur, Outre-mer et Collectivités territoriales	346 M €
Défense	193 M €
Pensions civiles et militaires	159 M €
Défiscalisation	103 M €
Dotations aux communes	99 M €
Justice et libertés	82 M €
Opérateurs de l'État et Université	76 M €
Autres	58 M €

Le contrôle budgétaire

La DFIP exerce la mission à la fois de contrôle budgétaire régional pour les dépenses soumises à visa des services déconcentrés de l'État, et de contrôleur économique et financier auprès de 4 établissements : un EPIC et 3 GIP État.

Le service a notamment procédé :

- à l'examen des 11 BOP déconcentrés représentant des enjeux financiers très divers (170 K€ à 100 M€), ainsi que des comptes rendus de gestion y afférents ;
- au visa de près de 200 actes de gestion.

Le service s'est engagé dans la dématérialisation complète de la procédure de visa du contrôle budgétaire au dernier trimestre, pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2023.

La dématérialisation

Le taux de dématérialisation native et duplicative des pièces-justificatives de la dépense dépasse désormais les 90 % pour l'ensemble des 4 plateformes CHORUS.

Faire évoluer la gestion financière du secteur public local

La comptabilité des collectivités locales

Les comptables publics du territoire assurent la tenue des comptes et l'exécution des opérations financières des collectivités territoriales et des établissements publics.

L'exercice traditionnel de la campagne 2022 des comptes de gestion sur chiffres a été

marqué par une forte progression à la fois du taux au 15 mars 2022 de dépôt des comptes par les trésoreries, qui est de 81 %, et du taux de visa, qui s'établit à 76 % (indicateurs DGFIP).

La célérité de production des comptes de gestion vise à permettre un vote du compte administratif de l'ordonnateur avant le vote du budget primitif de n+1.

La qualité des comptes

La qualité des comptes locaux est un enjeu partagé, tant par les collectivités locales que les comptables publics, et nécessite une implication constante de l'ensemble des acteurs. Elle peut désormais s'appuyer sur l'automatisation de 33 contrôles comptables et sur la mise en place récente d'un indicateur de pilotage comptable.

En 2022, cet indicateur s'établit à 84,24/100.

La DFIP a par ailleurs accompagné la commune de Païta pour l'expérimentation de la synthèse de la qualité des comptes.

La maîtrise des risques

La division du secteur public local et la mission maîtrise des risques accompagnent les trésoreries et les collectivités dans la démarche d'un renforcement du contrôle interne. Des contrôles de régies sont en outre régulièrement effectués afin de sécuriser les activités.

Au cours de l'année 2022, sur les 196 régies du secteur public local recensées, 38 ont donné lieu à vérification sur place avec, pour certaines, des anomalies constatées.

Des tests ont par ailleurs été initiés pour la mise en place de CHORUS PRO dans le secteur public local en vue de la dématérialisation des factures fournisseurs.

La situation financière des collectivités

La situation financière des collectivités locales fait l'objet d'un suivi renforcé. Les situations de trésorerie des collectivités font l'objet de remontées mensuelles aux bureaux réglementaires.

En 2022, une étude a été lancée sur la préfiguration d'un réseau d'alerte en Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec le Haut Commissariat. Ces dispositifs sont complétés par une expertise du service

secteur public local sur l'analyse des comptes locaux, à partir d'analyses financières ciblées sur les collectivités détectées comme étant en difficulté.

La dématérialisation

La dématérialisation des échanges dans le secteur public local et de la santé constitue un sujet fort pour la DGFIP et pour la direction locale.

En 2022, le nombre de mandats dématérialisés a fortement augmenté, avec plus de 20 000 mandats supplémentaires pour un total annuel de 320 000 mandats.

La DFIP a également proposé un arrêté interministériel visant à donner une base réglementaire sur le territoire à la dématérialisation de la chaîne comptable et financière et particulièrement à la signature électronique.

En matière de cartes d'achat et de paiement par prélèvement automatique, une extension par arrêté à la Nouvelle-Calédonie des dispositifs déjà existants en métropole a été prévue.

Le partenariat

Le partenariat vise à créer une dynamique d'amélioration des processus financiers partagée entre ordonnateurs et comptables locaux. Il consiste à mettre en œuvre conjointement des solutions d'optimisation des chaînes de la recette et de la dépense, de fiabilisation des comptes, ainsi que de modernisation des procédures.

En 2022, à l'initiative des trésoreries des Établissements de Nouvelle-Calédonie, de la Province Nord, de la Province Sud ainsi que de la Province des îles, des comités de modernisation ont été organisés avec les élus et les ordonnateurs des collectivités locales et leurs établissements publics pour préfigurer la conclusion des premières conventions partenariales, de dématérialia-

-lisation de la chaîne comptable, ou encore de contrôle allégé en partenariat. La modernisation des moyens de paiement, avec l'introduction du paiement en ligne, y a été également évoquée.

Le conseil aux collectivités locales

Cette offre de services à destination des collectivités locales vise à leur apporter des prestations sur mesure sur toutes les questions budgétaires et comptables, financières, économiques et patrimoniales, etc., qu'elles peuvent rencontrer.

Fin 2022, la division du secteur public local s'est activement mobilisée pour préparer la prise de poste, au 1^{er} janvier 2023, du premier conseiller aux collectivités locales du territoire, sur le périmètre de La Foa.

Une réunion avait été préalablement organisée avec l'Association des Maires de Nouvelle-Calédonie pour présenter le renforcement du rôle de conseil et détailler les missions de ce conseiller.

Accroître l'efficacité de l'action en recouvrement

Les amendes

La Trésorerie de la Province Sud est chargée du recouvrement des amendes forfaitaires majorées (AFM) et amendes et condamnations pécuniaires (ACP) de l'ensemble du territoire, en lien avec le service comptabilité de la DFIP.

En 2022, tous types d'amendes confondus, les montants recouverts ont atteint 2,6 M€, soit 1,4 M€ et 800 k€ de plus qu'en 2021 et 2020.

De nouveaux modules de l'appliquatif de recouvrement des amendes AMDP ont été livrés en 2022, favorisant la réalisation de poursuites au 2^e semestre et l'augmentation des volumes d'encaissement. À l'avenir, cette progression devrait être confortée.

Les recettes non fiscales

Le service des recettes non fiscales est notamment chargé de recouvrer les titres de recettes établis par les différents services de l'État. Les catégories principales de produits à recouvrer sont des indus de rémunérations, du fonds de solidarité, de bourses du Vice-Rectorat, de pensions versées par l'État, ou encore des indus de subventions accordées aux collectivités et établissements locaux.

Au 31 décembre 2022, le taux de recouvrement net est de 53 % sur l'exercice 2021 et de 58,25 % sur l'exercice 2022. Le montant des restes à recouvrer au 31 décembre 2022 s'élève à 4,4 M€ (en incluant les frais et majorations).

Assurer des activités bancaires et de dépôts de fonds de qualité

La collecte et la gestion des fonds

La DFIP exerce la mission de collecte et de gestion des fonds confiés par les clients soumis à une obligation de Dépôts de fonds au Trésor (DFT) : régies de l'État ou du secteur public, université, lycées, autres éta-

-blissements publics.

Dans le cadre de cette mission, la DFIP gère plus de 170 comptes pour un encours de 317 M€, en hausse de 16 % sur un an.

En 2022, les clients ont effectué, par l'inter-

-médiateur du service DFT, près de 81 000 virements pour un montant total de 150 M€, en hausse de 11,1 %, ce qui reflète une utilisation accrue de ce moyen de paiement dématérialisé.

L'activité bancaire Caisse des Dépôts et Consignations

S'agissant de l'activité bancaire CDC, la DFIP gère notamment les fonds de certaines professions réglementées.

Pour l'année 2022, cela représente 83 comptes pour un encours total de 148 M€.

Une nouvelle convention de partenariat 2023-2027 a par ailleurs été signée entre la CDC et la DGFIP fin 2022. Elle confirme notamment le statut de PSEE – prestataire de service externalisé – de la DGFIP, et organise les règles de sous-traitance en matière bancaire.

Le Pôle de Gestion des Consignations

La DFIP exerce en parallèle les missions de Pôle de Gestion des Consignations pour la Nouvelle-Calédonie, ainsi que pour Wallis-et-Futuna.

En 2022, service gère plus de 693 dossiers de consignations actifs pour un montant total de 5,6 M€. Il a numérisé l'ensemble des dossiers de consignation conformément aux objectifs et préconisations de la CDC.

Gérer et valoriser le parc immobilier de l'État

La gestion du parc immobilier de l'État

Le service du domaine s'occupe de gérer le parc immobilier de l'État existant, avec la rédaction et la conclusion des baux et des conventions d'occupation.

En 2022, plus de 170 actes de gestion ont été préparés et conclus.

La phase "*diagnostic*" du premier schéma directeur de l'immobilier de l'État en Nouvelle-Calédonie a été initiée en avril 2022. Elle a donné lieu à la fiabilisation du parc immobilier, en lien avec tous les services déconcentrés de l'État.

Les évaluations domaniales

Le service du domaine effectue chaque année des évaluations domaniales au profit de l'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier (ADRAF), des services de l'État, du service du domaine ou des réquisitions de justice.

En 2022, ce sont près de 50 évaluations qui ont été réalisées.

Ressources, pilotage et maîtrise d'activité

Adapter notre organisation et nos ressources humaines

La formation professionnelle et les concours

Le service de la formation professionnelle et des concours se mobilise, tout au long de l'année, pour développer les compétences des agents grâce à la formation continue, et attirer de nouveaux profils via la promotion interne ou l'organisation des concours.

Avec la fin de la crise sanitaire, les activités de formation ont repris en présentiel.

En 2022, 21 formateurs ont été mobilisés pour les formations métiers ou les préparations aux concours. Près de 80 % des agents de la DFiP ont bénéficié d'au moins une formation, pour un total de 180 jours de formation comptabilisés.

Par ailleurs, 11 concours ont été organisés au cours de l'année 2022 dont 7 avec des épreuves orales. 859 candidats se sont présentés aux épreuves écrites et 34 ont été admis.

L'accompagnement des cadres

Dans le cadre du déploiement du modèle managérial à la DGFIP, le service de la formation professionnelle a préparé les ateliers afin d'échanger avec les managers de la Direction et d'optimiser à terme le fonctionnement du travail et les dynamiques d'équipes.

L'année 2022 a permis d'initier des program-

-mes de formation sur le modèle managérial, pour un début des sessions effectif à partir du premier trimestre 2023.

Le déploiement du télétravail

Le télétravail, déployé massivement à l'occasion de la crise sanitaire, constitue une nouvelle modalité de travail au sein de la DFiP.

En 2022, 43 agents se sont inscrits en télétravail après 22 agents en 2021, en augmentation de 51 % sur un an. 31 % des effectifs ont télétravaillé, pour un cumul de 73 jours de télétravail mensuels.

Conditions de vie au travail

Dans le cadre du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail, le service budget-immobilier-logistique a lancé auprès des agents un appel à contributions afin de proposer des pistes d'amélioration de leurs conditions de vie au travail.

Ont notamment été retenus :

- l'aménagement du patio de l'« *Îlot République* » (achats de mobiliers et pose de toiles ombrières) ;
- l'embellissement et dynamisation de l'espace d'accueil du public, en lien avec les élus locaux, avec une exposition photos des grands projets emblématiques du Nord ;
- l'achat de plantes d'intérieur pour les bureaux des agents de la Direction et de mobiliers de jardin.

L'éco-responsabilité

Le service budget-immobilier logistique a procédé cette année, dans le cadre de la démarche « *ÉcoFiP* » à l'acquisition d'un véhicule de service 100 % électrique, ainsi qu'à l'installation d'une borne de recharge dans le parking de la DFIP.

Les travaux immobiliers

Le service budget-immobilier-logistique a par ailleurs procédé à divers travaux d'entretien des bâtiments : rénovation d'installations électriques, élagage des arbres menaçant les toitures, réfection des dalles extérieures...

Sécuriser nos activités et nos procédures

Le contrôle interne

Un plan directionnel de contrôle interne est élaboré chaque année sur la base des orientations nationales et de la cartographie locale des risques.

L'année 2022 a donné lieu à la réalisation de 39 thèmes de contrôle concernant l'ensemble des services de direction et postes comptables. Le taux de réalisation des contrôles et l'indice de conformité des opérations, tous deux supérieurs à 97 %, témoignent d'un dispositif de contrôle interne efficace et d'une forte implication de l'ensemble des services dans la mise en œuvre du dispositif de maîtrise des risques.

L'audit

Après deux années marquées par la mobilisation d'une grande partie de la force d'audit sur les dispositifs exceptionnels mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire, l'année 2022 a vu la réalisation de 8 missions d'audit, et qui ont notamment porté sur l'environnement informatique de la DFIP et sur les régies du secteur public local.

Les dispositifs de soutien dans le cadre de la crise sanitaire

L'année 2022 a marqué la fin des dispositifs exceptionnels mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire : le Fonds de solidarité, mais également les dispositifs « *Coûts fixes* ».

Au total, ce sont près de 70 M€ qui ont été versés entre 2020 et 2022 au profit de plus de 7 000 entreprises calédoniennes.

Au sein de la DFIP, cela s'est traduit par l'instruction sur place de 17 000 dossiers de demande d'aide sur la période.

La DFIP est intervenue dans le dispositif relatif aux prêts garantis par l'État en assurant l'accompagnement des entreprises souhaitant restructurer leur prêt.

Le suivi et le contrôle des aides fiscales à l'investissement outre-mer

Les dispositifs d'aide fiscale à l'investissement outre-mer permettent à des contribuables métropolitains de bénéficier d'une réduction ou d'une déduction d'impôt à raison des investissements qu'ils acquièrent et qu'ils donnent en location à des entreprises situées dans les départements ou les collectivités d'outre-mer.

Les projets d'investissements éligibles sont répartis en deux catégories.

D'une part, les projets soumis à agrément préalable de la DGFIP (secteurs sensibles et/ou montants importants des investissements réalisés). Dans le cadre de la procédure, la DFIP rend des avis sur sollicitation du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

D'autre part, les projets dits de « *plein droit* »,

qui ne nécessitent pas d'agrément. La DFiP procède alors au contrôle a posteriori des aides ainsi perçues.

Au titre de l'année 2022, 31 projets d'investissements ont fait l'objet d'un agrément et 2736 projets d'investissements ont bénéficié des aides de plein droit, pour un coût budgétaire total estimé à 103 M€ pour l'État.

Moderniser nos systèmes d'information

Les projets de développement en cours L'état des systèmes d'information

La division informatique a participé à la préparation de plusieurs chantiers à fort enjeu.

Dans le cadre du passage à la norme SEPA (projet COPS/SI3COM), elle a confectionné pour les services centraux la cartographie des circuits de virements. Elle a participé pour la partie technique aux réunions et ateliers métiers du futur système d'information comptable et financier des Trésoreries de la zone Pacifique (projet SIICLOM).

L'équipe informatique a également été fortement mobilisée sur les travaux préparatoires à la fusion de la Trésorerie de La Foa avec la Trésorerie de la Province Sud, et à la migration sur le nouveau réseau interministériel de l'État (projet RIEv2).

Outre l'exploitation courante des applications développées localement et exploitées par les services DGFIP en Nouvelle-Calédonie, et pour certaines également en Polynésie française, elle a assuré la consolidation de l'infocentre du secteur public local et des process de poursuites automatisées par voie bancaire.

Le service mission maîtrise d'activité a mené un audit informatique et constitué un groupe de travail « *sécurité* » en 2022 afin de dresser un bilan sur la robustesse des systèmes d'information de la DFiP de Nouvelle-Calédonie et plus globalement de la zone Pacifique.

Données chiffrées

La sphère « État »

La comptabilité de l'État

	2020	2021	2022
Nombre de virements bancaires	1 080 726	1 020 311	1 009 416
Nombre de régies d'État contrôlées	9	9	9

Les dépenses de l'État (prises en charge par la DFiP)

	2020	2021	2022
Nombre de budgets opérationnels de programme (BOP)	11	11	11
Nombre de centres de services partagés (CSP)	4	4	4
Nombre de demandes de paiement (DP)	48 400	53 500	56 300
Montant des DP (en M€)	333,9	471 ¹	374
Délai global de paiement (en nombre de jours)	19,37	16,37	20,68
Taux de DP payées en moins de 30 jours	88,55 %	89,28 %	85,04 %
Nombre de payes mensuelles	7 100	7 120	7 200
Montant annuel total des payes et cotisations y afférentes (en M€)	572,7	576,8	592,6
Nombre de pensionnés	5 431	5 714	5 300
Nombre de pensions versées mensuellement	6 539	6 445	6 400
Montant des paiements de pensions de l'État, ITR compris (en M€)	161,7	160	158,5
Montant des paiements de l'indemnité temporaire de retraite (ITR) (en M€)	49,7	47,8	47,2
Nombre de contrôles effectués sur la régularité du bénéfice de l'ITR	400	400	500

La sphère « collectivités locales »

La comptabilité des collectivités locales

	2020	2021	2022
Nombre de comptes de gestion produits et contrôlés	198	196	190
Taux de visa des comptes de gestion au 15 mars n	76 %	68 %	76 %
Nombre de régies SPL	208	199	186
Nombre de vérifications sur place	43	41	38

¹ Dont 122 M€ de subvention à la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Les dépenses des collectivités locales

	2020	2021	2022
Nombre de mandats pris en charge	373 048	339 785	361 249
Dépenses prises en charge, y compris flux croisés entre collectivités (en Mds FCFP)	580	635	642

La dématérialisation

	2020	2021	2022
Nombre de communes sur 33 bénéficiant de la dématérialisation de la chaîne comptable et financière	11	12	12
Nombre de syndicats et CCAS bénéficiant de la dématérialisation	2	4	4
Taux de dématérialisation des budgets	25 %	28 %	28 %
Taux de mandats dématérialisés	3,26 %	5,52 %	11 %

Les recettes publiques locales

	2020	2021	2022
Nombre de titres émis par les collectivités locales	154 732	150 578	177 839
Montant des prises en charge des titres émis par les collectivités locales (en Mds FCFP)	663	457	713
Taux de recouvrement des produits locaux pris en charge sur N-1	97,26 %	95,57 %	97,53 %
Reste à recouvrer des produits locaux sur exercice précédent (en Mds FCFP)	3,2	4	2,4
Taux de recouvrement des impôts des particuliers sur les prises en charge de N-1	93,86 %	94,43 %	94,37 %
Taux de recouvrement des amendes sur les prises en charge de N-1	19,75 %	18,18 %	15,42 %

Le domaine

	2020	2021	2022
Nombre d'actes de gestion (baux, conventions d'occupation précaire, ...)	128	166	173
Nombre de sites évalués	56	51	50
Nombre de ventes mobilières	7	12	10
Montant net des ventes réalisées (en €)	134 553	274 966	5 121 590
Nombre d'opérations validées de dons mobiliers par les administrations à des associations d'utilité publique	2	3	2
Nombre de cessions immobilières	0	3	0
Montant des produits de cessions immobilières (en M€)	0	4,8	0

Les services financiers

	2020	2021	2022
Nombre de comptes gérés par le Dépôt de fonds au Trésor (DFT)	180	178	176
Encours moyen des comptes gérés par le DFT (en M€)	312	273	317
Montant des virements effectués par le DFT (en M€)	125	135	150
Evolution de l'encours des virements entre N-1 et N	-7,4 %	+8 %	+11,10 %
Nombre de dossiers de consignations actifs	600	645	693
Montant des consignations (en M€)	5,0	5,1	5,6
Nombre de comptes Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	113	100	83
Nombre de tiers	48	48	37
Solde CAV (en M€)	178	183,7	148

Ressources humaines et budget-immobilier-logistique

Les effectifs

	2020	2021	2022
Agents	138	136	136
Taux d'agents en séjour réglementé	45 %	45 %	45 %
Taux de rotation de l'effectif	12 %	15 %	15 %

La formation

	2020	2021	2022
Taux de bénéficiaires d'une formation	77,54 %	77,98 %	78 %
Jours de formation	240	174,5	180
Nombre de stagiaires	207	202	218
Nombre de formateurs	22	21	21

Le budget de la DFiP de Nouvelle-Calédonie

	2020	2021	2022
Autorisations d'engagement (AE) (en €)	1 115 670	1 543 312	1 655 170
CP (en €)	1 118 755	1 543 312	1 652 881
Dépenses immobilières (en €)	374 703	488 900	346 352
Dépenses métiers (en €)	525 158	826 360	983 035
Dépenses informatiques (en €)	104 041	74 570	106 807
Dépenses de fonctionnement courant (en €)	114 853	153 482	160 679

La maîtrise des risques et l'action économique

Le contrôle interne

	2020	2021	2022
Taux de réalisation global du plan local de contrôle interne	93,9 %	98,10 %	97,78 %
Indice de conformité des contrôles	88,37 %	97,66 %	98,02 %

L'aide fiscale à l'investissement outre-mer

	2020	2021	2022
Nombre de dossiers présentés à l'agrément	30	26	31
Montant global d'investissements (en M€)	14,5	76,8	144,5
Nombre de dossiers liés au secteur des mines	13	17	15
Part des demandes d'agrément relatives aux mines en termes de montant	43 %	38,96 %	34,86 %